



Procès-verbal de la séance du CCAS du 28 novembre 2024

Etat des présences : Présents : Henri BÉDAT, Sandrine CAZENAVE, Sylvie BEZIAT-RICARD, Isabelle CHAUPRADE, Nathalie HOURQUET, Bernard ETIENNE, Marie-Christine ALCOUFFE, Geneviève BATS, Geneviève DART, Annie LABORDE, Nicole LICART, Dominique PUSSACQ, Henri TESSIER.

Absente excusée : Pierrette WLUSEK

Procuration : Marie-Claude DARRICAU à Sandrine CAZENAVE
Corinne LABUXIÈRE à Henri TESSIER

Observations sur la rédaction du compte-rendu de la séance du 06 avril 2023 : **Néant**

Signature du PV de la dernière séance. Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire de séance : **Geneviève DART**

Quorum : le quorum est atteint avec 13 membres présents.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire nous informe de la démission de madame Christelle LALANNE du Conseil d'Administration du CCAS.

Un vote aura lieu lors du prochain Conseil Municipal, soit le lundi 18 décembre 2023, afin d'élire un nouvel élu en tant que membre du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Vincent-De-Paul.

Il est 18h30, la séance du 28 novembre 2023 est ouverte.

Ordre du jour :

- 1 Actions de fin d'année : Colis de Noël – Allocations de fin d'année
- 2 Banque alimentaire : Situation actuelle – Collecte nationale
- 3 Divers

1 – ACTIONS DE FIN D'ANNÉE :

1-1 : Le colis de Noël :

Rapporteur : Sandrine CAZENAVE

A ce jour, on dénombre 307 bénéficiaires (personnes âgées de 75 ans et plus inscrites sur les listes électorales + celles recensées par les membres du CCAS) dont 7 coffrets (personnes qui bénéficiaient du colis et qui maintenant résident en maison de retraite).

Les enfants, des accueils du périscolaires, du Bourg vont faire des cartes de vœux qui seront mises dans les colis de Noël.

Les membres du CCAS et les élus se chargeront de la distribution.

Après un vote par mail des membres du CCAS, la société « Pierre CHAMPION » a été choisie. Les bénéficiaires recevront aussi une boîte de chocolat Lindt, une par adresse.

La distribution est prévue le samedi 16 décembre 2023.

Il y a 12 tournées, les itinéraires sont reconduits à l'identique à l'année précédente sur l'ensemble du territoire Vincentien.

Un avis de passage sera laissé chez les personnes absentes. Le colis sera à retirer en mairie jusqu'au 16 janvier 2024.

1-2 : Allocation de fin d'année :

Rapporteur : Sandrine CAZENAVE

L'allocation de fin d'année est versée sous conditions aux personnes de la commune

Conditions d'attribution actuelles :

-Personne seule ou couples âgés de plus de 65 ans

-Proposition du Plafond 2023 :

-pour une personne seule, revenus inférieurs ou égal à 961,08 € par mois (soit 11 532 € par an)

-pour un couple, revenus inférieurs ou égal à 1492,08 € par mois (soit 17 904,00 € par an)

Ces plafonds sont sur les revenus avant abattement. (Fournir l'avis de non- imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022)

-Demande à faire avant le 31 décembre 2023

Montant de l'allocation 2023 : 160 € pour une personne seule, 210 € pour un couple.

Décision du CCAS :

Reconduction :

OUI 16

NON 0

2 – BANQUE ALIMENTAIRE :

Rapporteur : Sandrine CAZENAVE

A l'heure actuelle, il y a 7 familles bénéficiaires.

Le règlement intérieur a été mis en application.

La collecte nationale de la banque alimentaire a eu lieu du 24 au 26 novembre 2023 à l'Intermarché de PONTONX.

Nous avons collecté le 24 novembre 2023 de 9h00 à 19h15. Les créneaux ont été assurés avec l'aide de membres des associations vincentiennes.

La collecte a été fructueuse. Plusieurs ramassages ont été nécessaires afin de retirer les denrées récoltées.

Un webinaire dédié aux formations "Hygiène et Sécurité des Aliments" est proposé par le réseau de la BANQUE ALIMENTAIRE aux associations et CCAS partenaires le jeudi 07 décembre 2023 de 15h00 à 16h00. Sandrine CAZENAVE, Nathalie HOURQUET et Nicole LICART sont intéressées et vont y participer.

3- DIVERS

Rapporteur : Sandrine CAZENAVE

TÉLÉALARME :

Cette année, vingt personnes ont bénéficié du remboursement de leurs factures de téléalarme. Pour 2024, les tarifs de remboursements restent inchangés.

COMPTE RENDU DE LA SEMAINE BLEUE :

La semaine bleue a eu lieu du 02 au 06 octobre 2023.

132 convives ont participé au repas du 02 octobre 2023.

Nous avons eu un très bon retour quant au prestataire choisi « Les Vieux Tachaires » et à l'animation.

Il y a eu 11 participants à l'atelier « Relaxation » avec la sophrologue.

Il y a eu 18 participants à la formation « prévention des séniors » organisée par la gendarmerie.

Les intervenants étaient très satisfaits de la participation des usagers.

De très bon retour avec une demande de réitérer pour l'année prochaine de la part des usagers.

6 personnes ont participé à l'atelier culinaire avec le CLSH. Un grand succès auprès de nos séniors. Les participants étaient très enthousiastes et depuis cet atelier, des activités sont régulièrement proposées avec les enfants et les séniors.

L'atelier QI GONG a réuni 14 personnes et l'atelier YOGA du rire ainsi que l'atelier « Bien-être » ont eu une participation de 28 personnes.

L'exposition n'a pas eu le succès escompté en matinée, l'atelier jeux de société avec les enfants du CMJ et les séniors s'est bien déroulé malgré une petite altercation avec un sénior un peu « bougon » et à compter 34 personnes.

La promenade kiné avec les petits Vincentiens autour de l'étang de la glacière a été bien suivie, 28 personnes ont participé.

Pour terminer la semaine bleue, une représentation théâtrale « second tour » donnée par « Les Papets » a reçu 14 spectateurs.

En conclusion, la semaine bleue a eu une bonne fréquentation toute la semaine et a permis la mise en place de nouveaux ateliers pluri générationnels entre nos séniors et les enfants de la commune.

Le CMJ ne participera pas à la semaine bleue l'année prochaine du fait des élections et de la nouvelle mise en place du Conseil qui aura lieu à la même période soit du 30/09/2024 au 06/10/2024.

PLAN CANICULE :

Le CCAS a mis en place des appels téléphoniques tous les deux jours en direction des personnes vulnérables et isolées durant la canicule du mois d'août 2023.

Les usagers ont grandement apprécié cette initiative. Aucune intervention à caractère urgent n'a été nécessaire concernant ces usagers.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS :

De plus en plus de demande, surtout pour les locataires de la Maison Logis au Berceau.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE :

Un administré a reçu l'allocation du CCAS et 8 personnes ont constitué un dossier.

Une anticipation à la hausse, quant aux nombres de dossiers pour l'année 2024, est à prévoir.

F.L.A.J.:

Rapporteur : Henri TESSIER

Henri TESSIER préfère attendre le bilan national pour faire un compte rendu détaillé.

Dans le cadre de l'aide au permis de conduire, Henri TESSIER et Sylvie BEZIAT-RICARD interviennent pour nous rappeler qu'il existe l'association « **Solutions mobilité** » qui est dédiée à la mobilité des publics en insertion sociale et professionnelle. Ses différentes missions : Aide et soutien à l'acquisition du permis de conduire, aide et conseils à l'entretien et la réparation des véhicules, aide au financement et à l'achat d'un véhicule, aide à l'accès et l'usage des transports en commun, accessibilité au covoiturage. L'association propose aussi de louer des scooters à prix abordables, des voitures et des vélos électriques.

Les services de « Solutions Mobilité » sont disponibles uniquement sur prescription d'une structure partenaire sociale. Contact : conseiller2.pfmobilite@gmail.com Pauline LATOUR

TRANSPORT DE SUBSTITUTION :

Lors de la distribution des Colis de Noël, Monsieur le Maire propose que les élus fassent un petit sondage auprès des seniors dans le but de connaître de quelle façon ils se déplacent pour leurs RDV médicaux, aller à la pharmacie, faire leurs courses, ... Ils devront noter les réponses pour que nous puissions étudier différentes stratégies, peut-être proposer une « navette », un transport de substitution, dédié aux seniors, aux personnes isolées et/ou aux personnes à mobilité réduite, le vendredi matin, réservable au moins 48 heures à l'avance auprès de l'accueil de la Mairie.

Cette navette serait éventuellement conduite par Frédéric notre garde champêtre.

Toutefois, monsieur le Maire soulève un problème : le vendredi est, pour Frédéric, dédié aux états des lieux des salles réservées le week-end. Pour autant, changer le jour serait dommageable pour la fréquentation du marché.

Cette proposition est théorique, elle doit faire son chemin à travers les différentes réflexions des usagers et membres du CCAS.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.

